

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022

N° CCAS_2022DL001

Date de convocation : 4 février 2022

Affichage du compte-rendu : 15 février 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

OBJET : COMPTE RENDU DE DELEGATION

L'an deux mille vingt deux, le huit février à 19:00 heures le conseil d'administration du CCAS de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Alain VIOLLET.

Présents : Alain VIOLLET, Christiane PUTHOD, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Nathalie RENE, Ghislaine ARCARO, Serge BLAIN, Martine BONNAUD, Joseph RIVOIRE, Monique SAINT LOUP

Excusés / pouvoirs : Dominique BABE (donne pouvoir à Souade KACI), Gilles BARRET (donne pouvoir à Serge BLAIN), Florence BUACHE (donne pouvoir à Christiane PUTHOD), Muriel PETIT (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Excusés / absents : Véronique GIROMAGNY

Secrétaire de séance : Béatrice MILLET

Rapporteur : Alain VIOLLET

Monsieur le président prie le conseil d'administration de bien vouloir **NOTER** comme suit, les décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée :

Date	Objet	Partie intéressée	Montant
Du 24 novembre 2021 au 24 janvier 2022	Aide sociale légale : 1 dossier d'aide sociale pour l'hébergement de personnes âgées		
	Dossier d'obligation alimentaire : 1 dossier		
	Dossier RSA : 1 dossier		
	CSS/ACS : dossier CSS + 0 dossier ACS		
	Aide Médicale d'État : 0 dossier		
	PUMA (Protection Universelle Maladie) : 0		
	Domiciliation : 2 nouvelles demandes + 0 renouvellement		
2021DC0072 06/12/2021	Attribution d'aides alimentaires pour le mois de novembre 2021.		230,00 € TTC

2021DC0073 06/12/2021	Signature d'un avenant à la convention initiale d'analyse de la pratique, en raison d'un changement d'intervenant depuis le mois de juin 2021 et de l'ajout de deux séances supplémentaires, au bénéfice de la directrice et des éducatrices de jeunes enfants de l'EAJE l'île aux enfants.	PASSAGE PARENTALITÉ SAS AMANA 5 Grande rue de Vaise 69009 LYON	Coût supplémentaire : 160,00 € TTC (Coût initialement prévu : 410,10 € TTC) soit un coût annuel de : 570,10 € TTC (D)
2021DC0074 13/12/2021	Attribution d'aides financières aux familles en difficulté par la commission permanente du 7 décembre 2021.		3 380,00 € TTC (D)
2022DC001 07/01/2022	Attribution d'aides alimentaires pour le mois de décembre 2021.		435,00 € TTC (D)

(D) dépenses - (R) recettes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PREND ACTE.

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,